

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 5 juin 2023 à 19 h, au centre Henri-Julien situé au 9300, rue Saint-Denis, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10910, boulevard Saint-Laurent, lequel est érigé sur le lot 1 996 800 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait en cour avant :

- une piscine, non adjacente à une façade comportant une entrée principale, à une distance minimale de 5 mètres de l'emprise de la voie publique;
- une clôture d'une hauteur de 1,2 mètre;
- une clôture d'une hauteur de 1,5 mètre,

et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 15 mai 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert